

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice : 15
Présents : 09
Pouvoir : 03
Votants : 12

Envoyé en préfecture le 12/10/2018

Reçu en préfecture le 12/10/2018

Affiché le

SLOW

ID : 038-213805120-20181004-2018_30-DE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2018-30**

L'an deux mil dix huit
Le 04 octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 28 septembre 2018

OBJET : TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES FLASH INFOS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD ,
Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Florence MANDON, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT, Sylvie
SABATIER

ABSENTS : Erwan BRACCHI, Benoist CHAMARAUD, Fabien ORCEL

EXCUSES et POUVOIRS : Maurice BONNET-PIRON donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Bruno
BESANÇON donne pouvoir à Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Pascale CHOTEL donne pouvoir à
Sylvie SABATIER

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal, de permettre aux entreprises partenaires de
la commune de pouvoir diffuser sur le bulletin annuel de la commune « FLASH INFOS » leurs
publicités moyennant une contribution financière.

Proposition de quatre formats d'encart publicitaire :

TAILLE	TARIF
1/8 de page	50.00 €
1/4 de page	80.00 €
1/2 de page	125.00 €
1 page	180.00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

VALIDE la proposition d'encarts publicitaire comme décrite ci-dessus

Et

DEMANDE à Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès de la TRESORERIE de La Côte St
André pour l'encaissement des prestations.

Jean-Michel DREVET,
Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire